



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 12 mai 2010 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Maude Lauzon, assistant-greffier.

CE-2010-686

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 28 AVRIL 2010

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 28 avril 2010 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2010-687

SOUSSION 2010 SI 048 - REMPLACEMENT DES DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT À LA STATION D'ÉPURATION DU SECTEUR DE GATINEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction SRL 6523706 Canada inc., 18, rue de Valcourt, unité 2, Gatineau, Québec, J8T 8G8 pour le remplacement des dispositifs antirefoulement à la station d'épuration du secteur de Gatineau pour un montant total de 30 484,15 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 avril 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30633-003-75505	29 133,80 \$	Station d'épuration des eaux usées - Secteur de Gatineau - Rénovation
04-13493	1 350,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-688

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE 157 549,23 \$ DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR D'AYLMER

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2009-370 adoptée le 14 avril 2009, a octroyé un contrat à la firme Ed Brunet et Associés Canada inc. pour la réalisation des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur d'Aylmer pour un montant total de 22 322 477,18 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par Roche ltée, Groupe-conseil pour un montant de 94 267,90 \$, incluant les taxes, ont déjà été approuvés par les délégations de pouvoir 77366, 79351, 79352, 79353, 81148, 81874, 81927, 81928, 81930, 82942, 82943, 83593, 84009, 84785, 84786, 84787 et 85173;

CONSIDÉRANT QUE le consultant Roche ltée, Groupe-conseil recommande les demandes de changements des numéros A-07, E-04, S-09, S-10, A-05 rév. # 1, A-09, C-03, A-04 et S-16 pour un montant supplémentaire de 63 281,33 \$, incluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine les demandes de changements déjà autorisées par les délégations de pouvoir 77366, 79351, 79352, 79353, 81148, 81874, 81927, 81928, 81930, 82942, 82943, 83593, 84009, 84785, 84786, 84787 et 85173 pour un montant de 94 267,90 \$, incluant les taxes, et approuve les demandes de changement numéros A-07, E-04, S-09, S-10, A-05 rév. # 1, A-09, C-03, A-04 et S-16 pour un montant total de 63 281,33 \$, incluant les taxes, dans le cadre des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur d'Aylmer pour un montant total de 157 549,23 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30342-003-75506	957,46 \$	Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Mécanique du bâtiment
06-30342-004-75507	23 131,13 \$	Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Électricité - Automation
06-30342-005-75508	14 814,30 \$	Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Structure
06-30342-007-75509	21 575,28 \$	Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Architecture
04-13493	2 803,16 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30342-010	63 335,92 \$		Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Contingences
06-30342-003		1 001,84 \$	Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Mécanique du bâtiment
06-30342-004		24 257,85 \$	Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Électricité - Automation
06-30342-005		15 500,94 \$	Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Structure
06-30342-007		22 575,29 \$	Usine de traitement des eaux potables - Aylmer - Architecture

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-689

AUTORISER LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX EN DEHORS DES HEURES PERMISES SUR DIFFÉRENTES BRETelles DE L'AUTOROUTE 50, COMPRISES ENTRE LA RUE SAINT-LOUIS ET LE BOULEVARD LORRAIN

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection sont prévus prochainement par le ministère des Transports du Québec sur les bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute 50, comprises entre la rue Saint-Louis et le boulevard Lorrain;

CONSIDÉRANT QUE les travaux devraient débuter en mai 2010 et se terminer vers la fin juin 2010, soit pour une période d'environ 2 mois;

CONSIDÉRANT QUE les bretelles seront complètement fermées durant la réalisation des travaux de réfection;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec désire réaliser les travaux sur les bretelles d'entrée et sortie du boulevard Maloney Ouest entre 19 h et 6 h, sur les autres bretelles d'entrée et de sortie direction est (direction Montréal), entre 3 h et 15 h, et sur les autres bretelles d'entrée et sortie direction ouest (direction centre-ville de Gatineau), entre 9 h et 21 h, le tout afin d'accélérer la réalisation des travaux et principalement de minimiser les impacts sur la circulation;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi, entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QU'une partie des travaux réalisés sur les bretelles d'entrée et de sortie du boulevard Maloney Ouest, entre 21 h et 6 h, de même qu'une partie des travaux réalisés sur les autres bretelles d'entrée et de sortie direction est, entre 3 h et 7 h, seront réalisés en dehors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le ministère des Transports du Québec à faire réaliser des travaux de réfection sur les bretelles d'entrée et sortie du boulevard Maloney Ouest de l'autoroute 50, entre 21 h et 6 h, du lundi au vendredi, et sur les autres bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute 50 en direction est, comprises entre la rue Saint-Louis et le boulevard Lorrain, entre 3 h et 7 h, du lundi au vendredi, et ce, du mois de mai 2010 jusqu'à la fin du mois de juin 2010 approximativement.

Adoptée

CE-2010-690

SOUSSION 2010 SP 092 - SERVICES PROFESSIONNELS - INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION ET DE RÉDUCTION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Genivar, Société en commandite, 500, boulevard Gréber, 3^e étage, Gatineau, Québec, J8T 7W3 pour la fourniture de services d'experts-conseils en environnement et plus précisément dans le domaine des changements climatiques afin d'accompagner la Ville de Gatineau dans la réalisation de son inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'élaboration de son plan d'action pour réduire ses émissions pour un montant total de 55 923,92 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 12 avril 2010, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-47320-411-75504	53 446,67 \$	Plan d'action de la politique environnementale - Services professionnels et de génie
04-13493	2 477,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-691

SOUSSION 2009 SP 304 - SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'USINE D'ÉPURATION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Nasco, entretien ménager d'immeubles inc., 40, rue Adrien-Robert, unité 12, Gatineau, Québec, J8Y 3S2 pour l'entretien ménager de l'usine d'épuration du secteur de Gatineau, au montant total annuel de 37 846,08 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 avril 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Ce contrat sera d'une durée approximative de 24 mois, prenant effet à compter de la date d'adjudication et se terminant le 30 avril 2012.

À la date anniversaire du contrat, les prix unitaires et forfaitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation pour le Canada, indice d'ensemble sur une période de 12 mois, cette période se terminant le 28 février précédant la date d'anniversaire.

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds au budget des années 2011 et 2012 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41290-533-75511	24 113,08 \$	Entretien - Usines et autres - Conciergerie
04-13493	1 117,64 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-692

SOUSSION 2010 SI 114 - FOURNIR ET INSTALLER DES SUPPORTS À POTEAUX

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Industries GC2L, 670, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A9 pour la fourniture et l'installation de supports à poteaux pour un montant total de 29 526,29 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 13 avril 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31510-692-75512	14 109,18 \$	Feux de circulation et traverses - Équipements non capitalisables
02-31410-692-75513	14 109,18 \$	Éclairage des rues - Équipements non capitalisables
04-13493	1 307,92 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-31510-521	14 109,18 \$		Feux de circulation et traverses - Entretien et réparation - Infrastructures
02-31410-521	14 109,18 \$		Éclairage des rues - Entretien et réparation - Infrastructures
02-31510-692		14 109,18 \$	Feux de circulation et traverses - Équipements non capitalisables
02-31410-692		14 109,18 \$	Éclairage des rues - Équipements non capitalisables

Un certificat du trésorier a été émis le 7 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-693

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-13 AU MONTANT DE 102 885,31 \$ - PÉRIODE DU 10 AU 16 AVRIL 2010

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-13 au montant de 102 885,31 \$ pour la période du 10 au 16 avril 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-694

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-14 AU MONTANT DE 42 400,81 \$ - PÉRIODE DU 17 AU 23 AVRIL 2010

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-14 au montant de 42 400,81 \$ pour la période du 17 au 23 avril 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-695

SOUSSION 2010 SP 076 - SERVICES D'ÉLECTRICIEN POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le Service des travaux publics à retenir les services de firmes offrant des services d'électricien, lorsque nécessaire, pour l'exécution des divers travaux d'entretien et de réparation intérieurs et extérieurs, le tout en tenant compte des taux horaires et de la disponibilité, conformément aux soumissions reçues et suivant le tableau annexé qui fait partie intégrante de la présente résolution, et ce, de la façon la plus avantageuse pour la Ville de Gatineau.

Le contrat sera d'une durée d'une année, prenant effet à compter de la date d'adjudication par le comité exécutif avec possibilité de prolonger le contrat pour deux périodes additionnelles d'une année chacune. S'il y a lieu, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation et sur une période de 12 mois. Cette même clause s'appliquera à la deuxième année d'option, s'il y a lieu.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2011, 2012 et 2013, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-696

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT D'UNE DURÉE DE TROIS ANS À UNE BASE DE DONNÉES DE JOURNAUX ÉLECTRONIQUES - DIVISION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES LETTRES - CEDROM-SNI - 92 283,21 \$

CONSIDÉRANT QUE la Division de la bibliothèque et des lettres du Service des arts, de la culture et des lettres doit procéder à l'abonnement à la base de données (ressource en ligne) de journaux Eureka.cc pour un montant annuel de 28 664,48 \$ en 2010, de 30 712,30 \$ en 2011 et de 32 906,43 \$ en 2012, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'en vertu d'une entente entre le fournisseur Cedrom-SNI et le Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ), dont fait partie la bibliothèque municipale de Gatineau, les contrats d'acquisition sont négociés pour une période de trois ans;

CONSIDÉRANT QUE l'article 573.3 (4^e) de la Loi sur les cités et villes concernant l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture d'abonnements destinés à des fins éducatives :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la Division de la bibliothèque et des lettres du Service des arts, de la culture et des lettres à procéder à l'abonnement à la base de données de journaux Eureka.cc, auprès du fournisseur Cedrom-SNI, au montant de 92 283,21 \$ pour trois ans, soit du 22 mars 2010 au 21 mars 2013. Cette dépense sera payée en trois versements annuels de 28 664,48 \$ en 2010, 30 712,30 \$ en 2011 et de 32 906,43 \$ en 2012.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat à intervenir entre Cedrom-SNI et la Ville de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds nécessaires au budget des années 2011, 2012 et 2013 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72220-675-75510	27 375,62 \$	Gestion des collections - Périodiques québécois
04-13493	1 268,86 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-697 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-17 POUR LA PÉRIODE DU 22 AU 28 AVRIL 2010**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-17 d'un montant de 3 183 366,49 \$ pour la période du 22 au 28 avril 2010.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-698 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 14 - 7 893,85 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 17 - 415 908,76 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 16 - 10 687,54 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 15 - 1 135 863,78 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 14, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 17, la liste des réquisitions numéro 16 et la liste des embauches numéro 15 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 14	Pièces de comptes à payer	7 893,85 \$	26 au 30 avril 2010
Liste PD numéro 17	Pièces de comptes à payer	415 908,76 \$	26 au 30 avril 2010
Liste des réquisitions numéro 16	Pièces de comptes à payer	10 687,54 \$	26 au 30 avril 2010
Liste des embauches numéro 15	Embauches de personnel temporaire	1 135 863,78 \$	12 au 23 avril 2010

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-699 **REFUS DE VENTE - PARTIE DE L'EMPRISE DES RUES JUMONVILLE ET DANIEL-JOHNSON - PARTIE DES LOTS 1 090 857 ET 1 090 866 AU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire de l'emprise des rues Jumonville et Daniel-Johnson;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des immeubles situés aux 12 à 20, rue Jumonville et aux 66 à 68, rue Daniel-Johnson désirent acquérir deux parcelles de ces emprises de rue;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures de la Ville de Gatineau recommandent de ne pas céder les parcelles visées :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité refuse l'offre d'achat de la fiducie familiale Poulin-Grondin et The Joanne & Jeffrey York Family, portant sur une partie des lots 1 090 857 et 1 090 866 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull.

Adoptée

CE-2010-700

SOUSSION 2010 SI 122 - DÉVELOPPEMENT DE TROIS MODULES DE PAIE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CIA inc., 200, rue Montcalm, suite R-8, Gatineau, Québec, J8Y 3B5 pour le développement de trois modules de paie, au tarif journalier de 550 \$ pour un montant total approximatif de 51 527,44 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 26 avril 2010, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-90065-001-75514	49 244,94 \$	Développement du système de paie et des ressources humaines - Développement
04-13493	2 282,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-701

SOUSSION 2010 SP 014 - LOCATION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Microrama Informatique, 99, rue Édouard-Ellis, Gatineau, Québec, J8P 4X7 pour la fourniture d'équipements informatiques pour un montant total de 411 383,10 \$, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 29 mars 2010, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité accepte le financement de la location des équipements informatiques mentionnés ci-dessus par la firme Financement Mondial IBM, 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, 6^e étage, Montréal, Québec, H3B 4W2, et ce, au taux annuel de 269,94 \$ par tranche de 1 000 \$, pour un terme de 48 mois à compter de la date d'acceptation, pour un total approximatif de 444 166,55 \$, incluant les taxes. Le taux soumis est pour la période débutant le 1^{er} mai 2010 et est variable en fonction de la date de livraison de la marchandise. Le loyer annuel est fixé à 111 041,64 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2010 à 2014 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13450-514-75515	70 748,56 \$	Infrastructures - Location - Équipements informatiques
04-13493	3 279,19 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-702

DÉSIGNATION DE NOMS DE RUE - OUVERTURE DE NOUVELLES RUES ET PROLONGEMENT DE RUES EXISTANTES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles phases dans les projets Plateau de la Montagne et Le Plateau ont été approuvées dans le secteur d'Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ces projets implique l'ouverture de deux nouvelles rues ainsi que le prolongement de trois rues existantes et, par conséquent, la désignation de noms officiels pour ces rues;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable ainsi que le Comité de toponymie ont procédé à l'analyse des noms suggérés dans le cadre du changement global des noms de rue sur le territoire de la ville de Gatineau et en recommandent l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation des noms proposés pour les nouvelles rues ainsi que le prolongement des rues existantes, à savoir :

Nomination de nouvelles rues :

Numéro de lot	Cadastre	Nouveau nom de rue
4 597 968 et 4 597 969	Québec	rue de la Bourrasque
4 603 736 et 4 603 678	Québec	rue de Munich

Prolongement des rues :

Numéro de lot	Cadastre	Nom de rue
4 597 970 et 4 597 971	Québec	rue de la Vaudaire
4 603 684	Québec	rue du Prado
4 603 685	Québec	boulevard du Plateau

Adoptée

CE-2010-703

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE PATSY BOUTHILLETTE - ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DE L'OUTAOUAIS - ACTIVITÉ DU 13 JUIN 2010

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Patsy Bouthillette à participer à une activité organisée par l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais qui aura lieu le 13 juin 2010.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 80 \$ à l'ordre de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais, à l'attention de madame Hélène Boucher, 394, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 7Z5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11442-972	80 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-704

SUBVENTION DE 25 \$ - REGROUPEMENT DES MALIENS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE INC. - 18 SEPTEMBRE 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 25 \$ à l'ordre du Regroupement des maliens de la région de la capitale nationale inc., à l'attention de monsieur Kalifa Goita, 1, rue Jean-De La Fontaine, Gatineau, Québec, à titre de subvention pour une activité le 18 septembre 2010 dans le cadre du 50^e anniversaire d'accession à l'indépendance.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11439-972	25 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-705

SUBVENTION DE 250 \$ - ORDRE DES FILLES D'ISABELLE - CERCLE 1363, SAINTE-ROSE-DE-LIMA - 12 JUIN 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de l'Ordre des Filles d'Isabelle, cercle 1363, Sainte-Rose-de-Lima, à l'attention de madame Lise Clément, responsable, 207, rue Hubert, Gatineau, Québec, J8P 6P6, à titre de subvention pour l'organisation d'une activité de levée de fonds qui aura lieu le 12 juin 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11446-972	250 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-706

SUBVENTION DE 800 \$ - COMITÉ FÊTE DE LA PÊCHE OUTAOUAIS - 11 AU 13 JUIN 2010 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre du Comité Fête de la Pêche Outaouais, à l'attention de monsieur Jean Pichette, 38, rue du Saguenay, Gatineau, Québec, J8P 7J6, à titre de subvention pour la Fête de la Pêche du 11 au 13 juin 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11438-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions
02-11435-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Subventions
02-11437-972	100 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11441-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11442-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Subventions
02-11444-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11446-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-707

SUBVENTION DE 25 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU PLATEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 25 \$ à l'ordre de l'Association des résidents du Plateau, à l'attention de monsieur André Paquin, 93, rue de la Gravité, Gatineau, Québec, J9A 2Z4, à titre de subvention pour les mardis classiques.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11439-972	25 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-708 **SUBVENTION DE 200 \$ - ORDRE DES FILLES D'ISABELLE - CERCLE 674, SAINT-JEAN-VIANNEY - JUIN 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Ordre des Filles d'Isabelle, cercle 674, Saint-Jean-Vianney, à l'attention de madame Micheline Robinson Huard, 9, rue Robert, Montpellier, Québec, J0V 1M0, à titre de subvention pour l'organisation d'une soirée de reconnaissance qui aura lieu en juin 2010, à l'occasion de leur 67^e anniversaire de fondation.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11445-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-709 **SUBVENTION DE 300 \$ - LA MAISON DE L'AMITIÉ - MAGASIN PARTAGE SCOLAIRE ÎLE DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de La Maison de l'Amitié, à l'attention de madame Nadine Guèvremont, partenaire du comité de l'Île de Hull, 58, rue Hanson, Gatineau, Québec, J8Y 3M5, à titre de subvention pour la réalisation du Magasin Partage Scolaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11438-972	300 \$	Denise Laferrrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-710 **SUBVENTION DE 750 \$ - AGIR - MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES - 13 OCTOBRE 2010 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre de AGIR, à l'attention de madame Hamida Melouane, 109, rue Wright, bureau 201, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour l'organisation de la Marche mondiale des femmes qui aura lieu en Outaouais le 13 octobre 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11448-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions
02-11444-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11441-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11439-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11438-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions
02-11437-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions
02-11431-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-711

**SUBVENTION ET PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE
ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LE CENTRE ARTISANAL POUR LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE DE L'OUTAOUAIS - 28 MAI 2010 - 2 225 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Denise Laferrière, Nicole Champagne, Mireille Apollon ainsi que messieurs les conseillers André Laframboise, Maxime Tremblay, Pierre Phillion, Denis Tassé, Luc Angers, Stefan Psenak, Yvon Boucher, Alain Riel et Maxime Pedneaud-Jobin à participer à une activité, le 28 mai 2010, au profit du Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais.

De plus, ce comité autorise mesdames les conseillères Patsy Bouthillette, Sylvie Goneau et messieurs les conseillers Patrice Martin, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon et Luc Montreuil à subventionner cette activité pour un montant de 725 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 2 225 \$ à l'ordre du Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Yves Caron, 410, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 6W2 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11447-972	125 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions
02-11446-972	125 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
02-11445-972	125 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11444-972	125 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11443-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
02-11436-972	125 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions
02-11434-972	125 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Subventions
02-11433-972	125 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions

02-11431-972	125 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions
02-11448-972	125 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions
02-11442-972	125 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Subventions
02-11441-972	125 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11440-972	125 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions
02-11439-972	125 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11438-972	125 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions
02-11437-972	125 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions
02-11434-972	125 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Subventions
02-11432-972	125 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-712

**PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE PHILION À UNE
ACTIVITÉ AU PROFIT DU CENTRE ARTISANAL POUR LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE DE L'OUTAOUAIS - 12 JUIN 2010 - 100 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Pierre Philion à participer à une activité organisée au profit du Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais qui aura lieu le 12 juin 2010.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Yves Caron, 410, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 6W2 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11437-972	100 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-713

**PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE PHILION -
CLUB RICHELIEU DE HULL - 29 MAI 2010 - 65 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Pierre Philion à participer à une activité organisée par le Club Richelieu de Hull au profit du Centre régional de pédiatrie LE COPAIN et de la Fondation du CSSS de Gatineau le 29 mai 2010.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 65 \$ à l'ordre du Club Richelieu de Hull, à l'attention de monsieur Régis Deschenes, 336, boulevard de la Cité-des-Jeunes, app. 5, Gatineau, Québec, J8Y 6L5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11437-972	65 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-714

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE PHILION À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE AU PROFIT DE LA MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE ET SUBVENTION DE MONSIEUR LE CONSEILLER YVON BOUCHER - 12 MAI 2010 - 100 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Pierre Philion à participer à une activité organisée au profit de La maison Mathieu-Froment-Savoie le 12 mai 2010.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Yvon Boucher à subventionner cette activité pour un montant de 50 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de La maison Mathieu-Froment-Savoie, 170, rue Sherbrooke, Gatineau, Québec, J8Y 2L6 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11446-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
02-11437-972	50 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-715

PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU - 9 JUIN 2010 - 800 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Maxime Tremblay, Luc Angers, Stéphane Lauzon et Pierre Philion à participer à une activité organisée par la Chambre de commerce de Gatineau le 9 juin 2010.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 45, rue de Villebois, bureau 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11437-972	200 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond– Vanier - Subventions
02-11445-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11441-972	200 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11434-972	200 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-716

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER STEFAN PSENAK À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LA FONDATION DES SERVICES DE SANTÉ D'AYLMER - 13 JUIN 2010 - 100 \$ ET SUBVENTION DE 150 \$ DE MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ LAFRAMBOISE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Stefan Psenak à participer à une activité organisée par la Fondation des services de santé d'Aylmer le 13 juin 2010.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller André Laframboise à subventionner cette activité pour un montant de 150 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de FSSA, 445, boulevard Wilfrid-Lavigne, Gatineau, Québec, J9H 6H9 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11432-972	150 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
02-11431-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-717

SUBVENTION DE 250 \$ - JOURNÉE CLAUDE CHARLEBOIS - 19 JUIN 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de la Journée Claude Charlebois, à l'attention de madame Monic Charlebois, 43, rue des Servantes, Gatineau, Québec, J8M 1C1, à titre de subvention pour la 5^e édition qui aura lieu le 19 juin 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11447-972	250 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-718

SUBVENTION DE 100 \$ - CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE - 15 MAI 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Centre d'animation familiale, à l'attention de madame Lucie Touchette, 1-17, rue Lapointe, Gatineau, Québec, J8T 3X8, à titre de subvention pour l'organisation du rassemblement de la Table Enfance Famille qui aura lieu le 15 mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11440-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-719

PARTICIPATION ET SUBVENTION DE 205 \$ - ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DE L'OUTAOUAIS (APICO) - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Maxime Tremblay, Pierre Philion et madame la conseillère Patsy Bouthillette à participer à une activité au profit de l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (APICO) le 3 juin 2010.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 100 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 205 \$ à l'ordre de l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (APICO), à l'attention de monsieur Stéphane Viau, 10, rue Noël, bureau 107, Gatineau, Québec, J8Z 3G5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11443-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
02-11442-972	35 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11437-972	35 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions
02-11434-972	35 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-720

SUBVENTION DE 300 \$ - LA CHANTERELLE - 16 MAI 2010 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - LUC MONTREUIL ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de La Chanterelle de la Lièvre, à l'attention de monsieur Claude Gosselin, C. P. 2931, Gatineau, Québec, J8L 2X5, à titre de subvention dans le cadre d'un concert conjoint le 16 mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11448-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions
02-11447-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-721

SUBVENTION DE 700 \$ - CLUB OPTIMISTE DE TEMPLETON - CORVÉE DE NETTOYAGE - 15 MAI 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre du club Optimiste de Templeton, à l'attention de monsieur Gabriel Charette, président, C. P. 85005, Gatineau, Québec, J8P 7V2, à titre de subvention pour l'organisation de la corvée de nettoyage des rives de la rivière Blanche le 15 mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11446-972	700 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-722

SUBVENTION DE 750 \$ - LES AMIS DE WYCHWOOD - 13 JUIN 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEFAN PSENAK

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre de Les amis de Wychwood, à l'attention de madame Christiane Thérien, 30, rue Butternut, Gatineau, Québec, J9H 3Z7, à titre de subvention pour l'organisation d'une fête champêtre qui aura lieu le 13 juin 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11431-972	750 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79931-692	750 \$		Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-11431-972		750 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-723 **SUBVENTION DE 100 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES - SECTION DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Société canadienne de la sclérose en plaques - Section de l'Outaouais, à l'attention de madame Lilianne Langevin, 165, boulevard Mont-Bleu, unité 218, Gatineau, Québec, J8Z 1K6 à titre de subvention pour la marche annuelle 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11436-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-724 **SOUSSION 2010 SP 115 - RENOUELEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS - PROGRAMME PRECO, LOT 1 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions CJRB inc., 3000, rue Anderson, Terrebonne, Québec, J6Y 1W1 pour la conception et l'exécution des travaux de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts, selon le lot 1, dans le cadre du programme PRECO, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 5 148 255,84 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 mai 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30639-001-75516	4 920 204,64 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux d'égouts
04-13493	228 051,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-725

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME FRANCE PAQUETTE
AU POSTE DE SECRÉTAIRE II - DIVISION DES FÊTES ET DES FESTIVALS -
SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de secrétaire II à la Division des fêtes et des festivals du Service des arts, de la culture et des lettres (poste numéro ART-BLC-053 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame France Paquette au poste de secrétaire II à la Division des fêtes et des festivals du Service des arts, de la culture et des lettres (poste numéro ART-BLC-053 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le salaire de madame France Paquette sera celui de la classe 5, 3^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Étant donné que madame France Paquette occupe le poste de façon temporaire, depuis le 15 février 2010, cette dernière est assujettie à une période d'essai d'un mois et deux semaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit, conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des employés cols blancs et conditionnellement à la permanence de madame France Durocher au poste de secrétaire de direction au Service de l'urbanisme et du développement durable, prévue le 22 mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71050-112 – Administration – Fêtes et festivals - Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-726

**PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MONSIEUR
TYLER L. MILLER AU POSTE DE CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QU'en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire d'autoriser toute dépense supérieure à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a nécessité de prolonger l'engagement de monsieur Tyler L. Miller au poste de conseiller en relations de travail au Service des ressources humaines pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2010.

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de prolonger l'engagement temporaire de monsieur Tyler L. Miller au poste de conseiller en relations de travail au Service des ressources humaines pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2010.

Le salaire de monsieur Tyler L. Miller sera celui de la classe 3, 1^{er} échelon de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Tyler L. Miller aura droit à l'allocation automobile de 1 720 \$, selon les modalités de l'annexe C du recueil des cadres.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-135 – Ressources humaines – Temporaires – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-727

AUTORISATION DE SIGNER LA LETTRE D'ENTENTE ENT-BLC-09-18 - ABOLITION DU MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS - MODIFICATION DE LA STRUCTURE DU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2009-1061 adoptée le 22 septembre 2009, a accepté l'abolition du Module de la culture et des loisirs ainsi que la modification de la structure du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE certains postes de secrétaire sont touchés par cette réorganisation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc. s'entendent, quant aux conséquences de cette réorganisation, sur les employés 104878 et 104880 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la lettre d'entente ENT-BLC-09-18 intervenue entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc., quant aux conséquences de la réorganisation, le tout selon les modalités prévues à la lettre d'entente.

Le directeur général adjoint, Administration et finances, le directeur du Service des ressources humaines et le directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés sont autorisés à signer la lettre d'entente ENT-BLC-09-18.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-728

ENGAGEMENT ET PERMANENCE DE MONSIEUR ANDRÉ BERTHIAUME AU POSTE DE POMPIER - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de pompier à la Division des opérations du Service de sécurité incendie (poste numéro INC-POM-093 au plan d'effectifs des pompiers et pompières), selon les normes et pratiques en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines doit combler les postes de pompier régulier, selon l'ordre de la liste des pompiers temporaires établi conformément à l'article 11.3 de la convention collective des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la permanence dans les postes de pompier régulier est attribuée selon l'ordre de la liste des pompiers temporaires et conditionnellement à la réussite d'une période d'essai, le cas échéant :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement et la permanence de monsieur André Berthiaume au poste de pompier au Service de sécurité incendie.

Le salaire de monsieur André Berthiaume sera celui de la 5^e classe de l'échelle salariale des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau et la date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence lui sera accordée de plein droit au poste de pompier régulier, lorsqu'un poste sera libéré de toute condition liée à une période de probation, comme stipulé à l'article 11.12 de la convention collective des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau, et ce, selon l'ordre de la liste des pompiers temporaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22200-113 – Combat des incendies – Réguliers – Pompiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-729

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARIO SWEENEY AU POSTE DE LIEUTENANT AUX OPÉRATIONS - DIVISION DES OPÉRATIONS - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - ENGAGEMENT ET PERMANENCE DE MONSIEUR DENIS LEMIRE AU POSTE DE POMPIER - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de lieutenant aux opérations à la Division des opérations du Service de sécurité incendie (poste numéro INC-POM-030 au plan d'effectifs des pompiers et pompières), selon les normes et pratiques en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines doit combler les postes de lieutenant, selon l'ordre de la liste d'admissibilité à la fonction de lieutenant établi conformément à l'article 11.9.10 de la convention collective des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la permanence des postes de lieutenant est attribuée selon l'ordre de la liste d'admissibilité à la fonction de lieutenant et conditionnellement à la réussite d'une période d'essai, le cas échéant;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de pompier à la Division des opérations du Service de sécurité incendie (poste numéro INC-POM-183 au plan d'effectifs des pompiers et pompières), selon les normes et pratiques en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines doit combler les postes de pompier régulier, selon l'ordre de la liste des pompiers temporaires établi conformément à l'article 11.3 de la convention collective des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la permanence des postes de pompier régulier est attribuée selon l'ordre de la liste des pompiers temporaires et conditionnellement à la réussite d'une période d'essai, le cas échéant :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Mario Sweeney au poste de lieutenant aux opérations au Service de sécurité incendie.

Monsieur Mario Sweeney est assujéti à une période d'essai de 12 mois. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de monsieur Mario Sweeney est équivalent à 110 % du salaire des pompiers, selon l'échelle salariale des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 11.11 de la convention collective des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau.

De plus, ce comité accepte l'engagement et la permanence de monsieur Denis Lemire au poste de pompier au Service de sécurité incendie.

Le salaire de monsieur Denis Lemire sera celui de la classe 5 de l'échelle salariale des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence lui sera accordée de plein droit au poste de pompier régulier, lorsqu'un poste sera libéré de toute condition liée à une période de probation, comme stipulé à l'article 11.12 de la convention collective des pompiers et des pompières de la Ville de Gatineau, et ce, selon l'ordre de la liste des pompiers temporaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22200-113 – Combat des incendies – Réguliers – Pompiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-730
Abrogée par la
résolution numéro
CE-2010-1240

MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARC RICHER AU POSTE DE MAGASINIER AU SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de magasinier au Service des finances (poste numéro FIN-BLE-006 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de monsieur Marc Richer au poste de magasinier au Service des finances.

Le salaire de monsieur Marc Richer sera établi à la classe 3 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Marc Richer est assujéti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13310-114 – Finances – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

CE-2010-731

ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MONSIEUR BENOÎT BRIÈRE AU POSTE DE RESPONSABLE - DIVISION DES FÊTES ET DES FESTIVALS - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

CONSIDÉRANT QU'en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire d'autoriser toute dépense supérieure à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a nécessité d'embaucher une ressource supplémentaire dans le but de répondre aux demandes reliées, entre autres, à la tenue des Jeux du Québec, au poste de responsable à la Division des fêtes et des festivals, en surcroît de travail, pour la période du 12 avril au 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Benoît Brière s'est qualifié dans le but de remplir les fonctions de responsable, Division fêtes et festivals :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement temporaire de monsieur Benoît Brière au poste de responsable à la Division des fêtes et des festivals pour la période du 12 avril au 31 décembre 2010.

Le salaire de monsieur Benoît Brière sera celui de la classe 2, 2^e échelon de l'échelle salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71050-135 – Administration Fêtes et festivals – Temporaires – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 mai 2010.

Adoptée

**Maire et président
Comité exécutif**

**Greffier et secrétaire
Comité exécutif**